Case
Wing
Z
45
.18
ser. 1b
no. 58

DESCRIPTION
GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE
DE LA FRANCE,

CONTENANT

L'HISTOIRE NATURELLE, Civile, Politique, Ecclésiastique & Littéraire de la France; la Géographie ancienne & moderne, avec des Cartes Topographiques relatives à tous les âges de la Monarchie; les grandes Divisions & Subdivisions du Royaume; des Voyages Pittoresques dans toutes les Provinces, &c.

HUIT VOLUMES *in-folio* sur grand papier du nom de Jésus, ornés d'Estampes faites par les meilleurs Graveurs, sur les Dessins de MM. COCHIN, PÉRIGNON, MOREAU, Frères, LALLEMAND, LE MAY, GENILLION, DUPONT, D'AUBIGNY, Mlle D'ETOUR, &c.

Utile dulci. HOR.

OUVRAGE PROPOSÉ PAR SOUSCRIPTION.

ON a fait un Livre sur la *nécessité de voyager en sa Patrie* pour en apprendre l'Histoire, les Antiquités, la Législation, les Coutumes & Usages Locaux; pour connoître & apprécier les Monumens anciens & modernes de son Pays, ses productions naturelles, ses Arts, ses Manufactures; en un mot, tout ce qui est digne d'exciter la curiosité & propre à la satisfaire.

Cette vérité est encore plus sensible dans la plus ancienne Monarchie de l'Europe, dans un Royaume tel que la France, composé d'un grand nombre de Provinces & de Peuples différens, soumis à un même Monarque; mais qui formoient autant d'Etats distincts avant leur réunion à la Couronne, qui ont eu leur Histoire séparée, leurs Souverains différens de ceux de la Maison de France, & qui se régissent encore aujourd'hui par des coutumes & usages particuliers.

D'ailleurs la France possède aujourd'hui une grande partie des prodiges des Arts, qui ont autrefois rendu l'Italie la plus brillante Contrée du monde; elle est, pour ainsi dire, couverte de Monumens anciens & modernes, objet de la curiosité des Etrangers qui viennent les admirer dans son sein. Les Empereurs & les Rois quittent même, pour un moment, leur Trône afin de visiter ce Sanctuaire des Arts & des Sciences; la Langue qu'on y parle est devenue celle de toute l'Europe, au moyen des Chefs-d'œuvres de ces Grands Hommes qui font tant d'honneur à la Nation. Sa Législation, sa Police, ses Etablissemens, ses Manufactures, son Commerce, son Industrie; tout ce que la France possède ou produit, mérite autant d'être décrit & connu que les évènemens & les exploits guerriers qui ont rendu nos ancêtres si célèbres.

L'avantage de la *Description* d'un Royaume policé, sur l'*Histoire* de ce même Royaume est sensible. L'Histoire bornée au simple récit des faits (du moins telle qu'on l'écrit aujourd'hui) se contente d'entasser les évènemens sur un plan chronologique ou suivant l'ordre successif des Souverains, & croit avoir rempli son objet lorsqu'elle a raconté, avec emphase, les victoires ou les défaites des Rois & de leurs Généraux, les Batailles & les Siéges fameux, & les malheurs des Peuples.

D'ailleurs, comment avoir une bonne Histoire d'un Peuple composé de cent Nations différentes dont on ignore les mœurs & les usages, & dont on ne connoît pas même le Pays? Comment décrire un tout aussi compliqué avant que d'avoir analysé les parties dont il est formé? La géographie ancienne & moderne n'est-elle pas un préliminaire

indispensable de l'Histoire ? Ce n'est donc qu'après avoir donné une description exacte de chaque Province, son état ancien & moderne, l'origine de ses Villes, la notice de ses Souverains particuliers jusqu'au tems de la réunion, ses Grands Hommes, ses Savans & illustres Personnages, &c. qu'on peut se flatter d'avoir un jour une bonne Histoire générale de la France.

Pour passer du Moral au Physique, n'est-il pas plus important encore de connoître les productions & l'Histoire naturelle d'un Pays, que de placer dans sa mémoire tous les petits faits qui y sont arrivés ? C'est sous ce nouveau rapport qu'il seroit aisé de démontrer les avantages d'une description de la France, relativement aux curiosités naturelles & aux productions dans les trois règnes ; aux usages que la Médecine, le Commerce & les Arts sauroient tirer de ces dons précieux de la nature sur lesquels le Peuple exerceroit son industrie si la connoissance en étoit plus répandue, &c.

Nous avons exposé l'utilité d'une pareille entreprise dans un Prospectus développé que nous avons eu l'honneur de présenter au Roi & à toute la Cour. L'accueil qu'on a fait à notre plan nous garantit du moins qu'il est bien conçu, & que le succès en seroit complet si l'exécution répondoit aux promesses du Prospectus.

Une Société de Gens de Lettres, d'Amateurs & d'Artistes qui a déja fait ses preuves en donnant au Public les Tableaux Pittoresques, Historiques & Physiques de la Suisse, dont on va délivrer incessamment la première partie du texte, d'après lequel on pourra juger de ce qu'elle a envie de faire en ce genre, s'est proposé de donner une DESCRIPTION GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE DE LA FRANCE considérée sous les divers aspects qu'il importe le plus de connoître. Décidée à n'épargner ni recherches, ni travaux, ni dépenses ; & résolue d'employer à la fois toutes les ressources & les moyens propres pour remplir une tâche aussi pénible : cette même Société ose se promettre quelque succès si ses premiers efforts sont agréés du Public.

Ce n'est qu'après avoir envoyé, dans les Provinces, des Savans pour recueillir ce qu'il y a de plus intéressant, des Naturalistes pour examiner par eux-mêmes les productions des Pays qu'on veut décrire ; des Artistes chargés de dessiner les vues les plus Pittoresques, les Champs de Bataille fameux, les Ports de Mer, les Grottes & autres curiosités naturelles ; les Aquéducs, les Ruines des Monumens, les Eglises & les Palais les plus remarquables par le goût d'Architecture ancien & moderne, les Mausolées, les Statues & les Tableaux des Grands-Maîtres ; ce n'est qu'après avoir fait faire les principales vues de Paris & des Maisons Royales, & graver par les plus habiles Maîtres, un grand nombre de ces Dessins dont on continue la Collection choisie, & dont il y a déja 2 à 300 Planches achevées ; enfin ce n'est qu'à la suite d'un long travail, pour fondre tous ces matériaux en un corps d'ouvrage, qu'on ose proposer une DESCRIPTION GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE DE LA FRANCE qui en réunissent toutes les parties, telle en un mot, qu'on est en droit de l'attendre dans un siècle aussi éclairé.

Parmi nos Savans Coopérateurs, il suffit de nommer M. Guettard, dont nous publierons les Mémoires sur la Minéralogie des Provinces qu'il a parcourues. Des Botanistes habiles se chargeront de la Flore Françoise, & nous ferons en sorte de donner une Histoire naturelle du Royaume ; entreprise qui n'a point encore été tentée. Un Amateur éclairé, dont le goût sûr & délicat s'est déja fait connoître par plusieurs productions agréables, se charge de la partie des Beaux-Arts. M. d'Alembert nous fait espérer qu'il voudra bien nous aider à donner la France Littéraire (*). M. Bégnillet, connu par un grand nombre d'Ouvrages utiles, imprimés par ordre du Gouvernement, rédigera tout ce qui concerne la Géographie, l'Histoire & la Description particulière des Provinces.

Nous avons nommé les Artistes qui s'empressent de seconder nos vues. Mais nous ne croyons pas devoir laisser ignorer au Public la faveur que nous accorde un Militaire distingué par son mérite personnel & sa naissance, & qui, décoré de la Croix de l'Ordre de Saint-Louis, joint au laurier des Héros, la palme des Arts. Il nous a permis de faire graver une suite précieuse de Dessins qui sont le fruit de ses loisirs, & prouvent, qu'en veillant à la défense de sa Patrie, il n'a pas regardé, comme indigne de son rang, de travailler pour sa gloire, en multipliant & faisant passer à la postérité par le charme de ses pinceaux les superbes points de Vues, & les monumens qui l'embellissent. M. le Comte d'Angiviller, Sur-Intendant des Bâtimens du Roi, Protecteurs éclairé

(*) Deux Citoyens respectables par leur Patriotisme & leurs connoissances, nous ont aussi promis d'enrichir notre Ouvrage des matériaux précieux qu'ils ont recueillis sur l'Histoire Ancienne & Moderne, Civile & Naturelle de l'Isle de Corse ; qui doit être maintenant considérée comme une des Provinces de la France, bien digne par ses riches productions & ses ressources trop peu connues, d'entrer dans une Description générale du Royaume.

des Beaux-Arts par sa place, & digne par ses connoissances & par son zèle d'être le Mécène des Gens de Lettres auprès d'un nouvel Auguste, veut bien aussi favoriser notre entreprise, & nous a honoré de sa Souscription, en nous confirmant par une Lettre celle du Roi.

Comme il y a un Prospectus développé qui contient le plan, l'ordre & la distribution de tout l'Ouvrage, & qu'on en trouvera des Exemplaires chez les Sieurs *Née & Masquelier*, & les principaux Libraires; on n'a pour but que d'annoncer ici les conditions de la souscription.

L'Ouvrage entier sera composé de deux Parties distinctes.

La première, comprendra l'Histoire ancienne & moderne & la Description générale du Royaume, suivant ses grandes divisions, son Etat Civil & Politique; son Gouvernement Ecclésiastique, Civil & Militaire; sa Géographie Physique; la Direction de ses Côtes & des chaînes de Montagnes qui le traversent, le cours de ses rivières, la nature de son sol, ses productions naturelles dans ses trois Règnes, &c.

Les cinq grands départemens dans lesquels on a divisé le Royaume pour en donner la Description particulière, sont tracés par les grands fleuves & les rivières y affluentes, ce sont autant de lignes de séparation indiquées par la nature elle-même qui présentent un moyen facile de diviser un grand Pays.

Comme il faut connoître les parties avant que de présenter l'ensemble, on commencera par les Descriptions des Provinces, & l'on donnera deux départemens à la fois; savoir CELUI DU RHÔNE ET CELUI DE LA SEINE, afin de jetter plus de variété dans les livraisons alternatives, & de faire connoître la Capitale en même-tems que les Provinces.

Chaque Volume de Descriptions particulières sera composé; 1°. d'un abrégé Historique succint, mais exact des Provinces dont on parlera; 2°. d'un voyage dans ces Provinces accompagné d'une Description fidèle de ce qui s'y trouve de plus curieux; 3°. d'une Notice instructive sur la vie & les Ouvrages des hommes illustres de ces mêmes Provinces; 4°. enfin de recherches sur l'Histoire naturelle & les productions du Pays dont il contiendra la Description. Il sera de plus orné de 200 Estampes, Cartes Géographiques ou Plans.

Ces Estampes qui se délivreront tous les mois pour en faciliter l'acquisition au Public, seront gravées d'après les plus beaux Points de vue, les Sites les plus heureux, les Fragmens antiques, les Monumens modernes, les plus beaux Palais & Châteaux, les belles Maisons de ville & de campagne, les Statues & Tableaux des grands Maîtres, les Mausolées des Eglises, &c.

Conditions de la Souscription.

Afin que le Public, tant de fois leurré par des projets de souscription, ne puisse être dupe de celle-ci, on ne lui demande aucunes avances. Pour jouir des avantages de cette Souscription, il suffira de se faire inscrire pour la partie qu'on voudra choisir. On ne demande cette soumission que pour régler le tirage sur le nombre des Souscripteurs.

On pourra se faire inscrire à volonté, soit pour le texte entier, soit pour une partie, soit pour un seul département des Provinces, soit pour les vues Pittoresques, soit enfin pour la seule Collection des Tableaux, des Eglises & des Maisons Royales dessinés par M. Cochin, & l'on ne payera rien qu'en recevant chacun de ces objets.

A l'égard des Estampes de Monumens, ou d'Histoire Naturelle, on ne croit pas pouvoir les séparer du Texte, parce que ce Texte & les Estampes sont nécessaires à l'intelligence l'un de l'autre. Il en est de même des Cartes Géographiques & Plans; ils entreront dans les Livraisons pour une Estampe chacun, & pour le prix des Vues pittoresques. Ils seront dessinés avec assez d'exactitude, gravés avec assez de soin, & répartis avec assez de réserve pour que le Public n'ait pas à s'en plaindre.

Les Estampes se distribueront de mois en mois à raison de trente sols par chaque Estampe de Vues & de Monumens pour les Souscripteurs de Paris, & de trente-six sols pour ceux de Provinces & de Pays étrangers qui les recevront franches de port jusqu'aux frontières. Il sera libre aux Souscripteurs de Provinces ou Etrangers de faire retirer leurs suites; alors elles seront délivrées à leurs Correspondans ou Porteurs d'ordres, au même prix qu'aux Souscripteurs de Paris.

La Collection des Tableaux des grands-Maîtres, gravés d'après les Dessins de M. Cochin, & les sujets d'histoire composés & dessinés par M. Moreau le jeune, se payeront par les Souscripteurs de Paris, 48 sols chaque Estampe, de format *in-folio*, soit qu'elle contienne un ou plusieurs Tableaux; & 54 sols par les Souscripteurs de Province ou Etrangers. La différence du prix de ces Estampes avec celui des Vues pittoresques, est

une suite sensible de la difficulté qu'il y a de bien rendre le caractère & le faire de chaque Maître, des recherches pénibles & des études qu'exige la composition des sujets historiques.

Chaque Livraison d'Estampes en contiendra tout au moins six *in-folio*, jamais plus de huit.

On distribuera tous les ans un Volume du texte imprimé en caractères neufs, sur papier grand *in-folio*, du nom de Jésus; & pour plus grande commodité, chaque Volume de 6 à 700 pages d'impression à deux colonnes, sera divisé en quatre Livraisons de trois mois en trois mois : les Souscripteurs payeront la somme de 6 livres en recevant chaque Livraison du Texte, ce qui fera 24 liv. par chaque Volume.

Ceux qui souscriront pour l'Ouvrage entier, seront indemnisés de cette avance de 24 liv. par les deux dernières Livraisons d'Estampes, qui leur seront délivrées *gratis*, & seront chacune composées de huit Estampes à 30 sols, qui toutes ensemble formeront ladite somme de 24 liv. qu'ils auront avancé pour aider les Editeurs dans les frais énormes de l'impression de cette partie importante de l'Ouvrage. Par ce moyen ils jouiront du même avantage que les Souscripteurs du Voyage de Suisse; avantage dont ceux qui ne souscriront que pour une ou plusieurs parties, ne doivent point espérer de jouir.

Les personnes qui prendront ou procureront 12 Souscriptions d'un Volume entier, auront le 13e. Exemplaire de ce Volume *gratis;* lequel ne leur sera remis qu'après les douze Souscriptions retirées & payées par eux, ou par les Souscripteurs qu'ils auront procuré.

Tant d'avantages & de facilités accordés aux Souscripteurs, sans exiger de leur part aucunes avances pour une entreprise aussi coûteuse, & sans autre engagement que celui de prendre le Volume ou la partie qu'ils voudront choisir, prouvent le desir qu'ont les Editeurs de mériter la confiance du Public.

La première Livraison paroîtra dans le courant de Février 1780, & les suivantes, de mois en mois, CHEZ LES SIEURS NÉE ET MASQUELIER, les mêmes Artistes, qui dans le Voyage de Suisse, ont fait preuve de leur exactitude à remplir leurs engagemens.

La Souscription sera ouverte pour Paris jusqu'au premier Avril, & pour les Provinces & Pays étrangers jusqu'au premier Juillet prochain.

On souscrit à Paris, chez les Sieurs NÉE & MASQUELIER, rue des Francs-Bourgeois, Porte Saint-Michel.

A Versailles, chez FOURNIER, Libraire.
A Marseille, chez MOISSY, Libraire.
A Lyon, chez les Frères PÉRISSE, Libraires.
A Grenoble, chez CUCHET, Libraire.
A Dijon, chez FRANTIN, Imprimeur du Roi, & CHAUSSIER, Marchand d'Estampes.
A Avignon, chez M. ARTHAUD, Rédacteur du Courier.
A Rheims, chez CASIN, Libraire.
A Orléans, chez COURET DE VILLENEUVE, Libraire.
A Lille, chez JACQUEZ, Libraire.
A Bordeaux, chez les Frères LABOTTIERE.
A Strasbourg, chez BAWER & TREUTTEL, Libraires.
A La Haye, chez GOSSE, Libraire.
A Bruxelles, chez les Demoiselles LE MAY & chez FLON, Libraires.
A Gand, chez COQUIT, Libraire.
A Vienne en Autriche, chez M. ARTARIA, Marchand d'Estampes.
A Mayence, chez LE ROUX fils, Libraire.
A Turin, chez les Frères REYCENDS.
A Basle & pour toute la Suisse, chez MECHEL, Marchand d'Estampes à Basle.
A Londres, chez M. SWINTON, Propriétaire du Courier de l'Europe.
A Rome, chez M. LE FEVRE DE REVELS.

Et dans les autres Villes du Royaume & de l'Europe, on s'adressera aux principaux Libraires, qui en feront passer l'avis, franc de port, à Paris chez lesdits Sieurs NÉE & MASQUELIER.

LL. MM., ainsi que la Famille Royale, ont honoré cet Ouvrage de leurs Souscriptions.

Permis d'imprimer, le 12 Novembre 1779. LE NOIR.

De l'Imprimerie de CLOUSIER, rue Saint-Jacques, 1779.